

# Communiqué de presse

## Négociations en vue du renouvellement de la convention collective La direction de Coca-Cola Luxembourg continue de bloquer

Depuis l'ouverture des négociations avec l'OGBL et les délégués du personnel, en novembre 2022, la direction de Coca-Cola Luxembourg ne cesse de bloquer les discussions en vue du renouvellement de la convention collective de travail.

Le début des négociations avait déjà été entaché par un manque de transparence de la part de la direction, qui avait omis de présenter les résultats financiers de l'entreprise au Luxembourg. Pire, elle avait totalement ignoré le catalogue de revendications des salariés en proposant une prime unique d'un montant dérisoire pour l'année 2023.

Le catalogue de revendications des salariés prévoyait un accord sur trois ans, avec notamment des augmentations de salaire récurrentes. Il s'agissait là de la revendication principale. Malheureusement, dès le début, la partie patronale a semblé renier le dialogue social pratiqué habituellement au Luxembourg, en refusant de communiquer de manière transparente les chiffres et en faisant peser la menace d'un échec des négociations, si l'OGBL n'acceptait pas cette proposition. Une proposition dérisoire au regard des résultats récemment publiés par l'entreprise : 276 millions d'euros de résultats pour la seule année 2022 !

Dans un tel contexte, il était inévitable pour l'OGBL de devoir constater l'échec des pourparlers. C'est la raison pour laquelle l'OGBL a saisi l'Office national de conciliation (ONC) au début du mois de juin. Acculée, la direction de Coca-Cola a finalement accepté de discuter des augmentations salariales. Or, la proposition de la direction reste très modeste et très éloignée des revendications des salariés.

Offrir un euro symbolique pour valoriser le travail acharné des salariés, qui ont contribué à la prospérité de l'entreprise, est tout simplement insultant.

L'OGBL, après avoir consulté les salariés de l'entreprise, n'a pu que refuser la dernière proposition de la direction de Coca-Cola, qui ne semble aucunement souhaiter sortir de l'impasse.

Dans ce contexte, l'OGBL, ensemble avec les salariés, est prêt à engager toutes les actions syndicales nécessaires afin d'obtenir gain de cause. Ainsi, des actions syndicales débuteront sous peu.

**Communiqué par le syndicat Commerce de l'OGBL,  
le 25 septembre 2023**